

LES INSCRIPTIONS SONT A ENVOYER A :

A. F. A
Association Féline d'Aquitaine
Mme CHAPAL
96, allée des Astourets
33125 LOUCHATS
TEL / FAX 05 56 88 76 51



Dernier délai.
d'inscription
JEU .04.02.10

INSCRIPTION et ENGAGEMENT (suite)

-Les bulletins d'inscription sont à retourner , entièrement complétés , signés et accompagnés du montant total des sommes dues

-**Si pour des raisons impératives , vous ne pouvez être présent , veuillez en informer l' A . F . A , avant la date limite des inscriptions .**

10 € 00 seront retenus sur les inscriptions pour les frais engagés.

A partir du lundi précédent l'exposition , il ne sera fait aucun remboursement .

Les inscriptions par fax doivent impérativement être confirmés par l'envoi du chèque correspondant.

LE DEVOIR DE L'EXPOSANT

-- L'exposant s'engage à ne pas quitter la salle et à ne pas dégarnir les cages avant l'heure fixée par les organisateurs , soit 18 h 30 , et ce , pour la journée , par simple respect des visiteurs .

CONDITIONS SANITAIRES

--La visite vétérinaire aura lieu de 8 h 00 à 10 h 00

--Les carnets de vaccinations doivent être à jour .

--Les chatons doivent avoir 3 mois , être tatoués , vaccinés , contre le typhus et le coryza . Ils doivent avoir un pedigree LOOF pour les chats nés en France ou un justificatif de demande

--Le vétérinaire est seul compétant pour refuser ou accepter un chat . Toute personne arrivant après le départ du vétérinaire devra faire contrôler ses chats à ses frais chez un praticien de la ville

REGLEMENTATION DES VENTES de chatons de plus de 3 mois

Les exposants étant , au sens de la loi, reconnus éleveurs , peuvent proposer des chatons à la vente, Mais ils devront pouvoir justifier :

1/ de l'attestation de déclaration auprès des Services Vétérinaires

2/ d'un numéro de SIRET

3/ du Certificat de Capacité

4/ **bulletin de SORTIE obligatoire** (à faire remplir au secrétariat, lors de la vente du chaton)

CLOTURE DES ENGAGEMENTS

BOUCLAGE DU CATALOGUE ; JEU. 04 FEV 2010 impérativement

Tout bulletin nous parvenant après la date sera retourné et le chat ne pourra être admis à l'exposition. Aucune dérogation ne pourra être accordée même pour les chats « hors concours ».

**N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire, vous nous faciliterez la mise en page .
Par avance, merci**

A.F.A

**"SPECIALE"
POINT
TOUTES RACES**

EXPOSITION INTERNATIONALE FÉLINE

BULLETIN D'ENGAGEMENT



DATE : **DIMANCHE 14 FEVRIER 2010**

ville **47 FOURQUES** près MARMANDE SALLE POLYVALENTE

JUGES : Mde PAQUET FRANC Belgique TTES RACES / Mde GREMEL Allemagne TTES RACES / sous réserve 3 ième JUGE

L'EXPOSANT et ADRESSE:

Tél :

NOM DU CHAT exposé :

RACE :

SEXE :

DATE de NAISSANCE :

COULEUR de ROBE

YEUX :

N° PUCE :

TATOUAGE :

N° LOOF :

(obligatoire depuis le 01/01/1999)

PERE :

MERE :

NOM de l'éleveur :

3/6 MOIS
6/10 MOIS
CAC

CAP
CACIB
CAPIB

CAGCI
CAGPI
CACE

CAPE
CAGCE
CAGPE

CLASSE HONNEUR
CHAT de MAISON

TARIF DES INSCRIPTIONS :

Les 2 premiers chats 30 € chacun
 Les suivants..... 27 € chacun
 Forfait (à partir de 6 chats) 125 €
 Chat de maison..... 20 €

Dimensions des cages : 100 x 60 x 60

Nombre de cages :

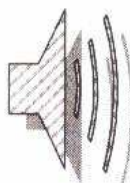
Si possible à coté de :

NOMBRE PLATEAU REPAS (à commander avec l'inscription) **13 € x**

HEBERGEMENT : HOTEL CAMPANILE MARMANDE TEL 05.53.94.39.80

DATE

SIGNATURE



RAPPEL

INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

REGLEMENTATIONS
AU VERSO (suite)

Tout engagement et inscription doivent être accompagnés du règlement par chèque , libellé à l'ordre de l'A.F.A .

Les inscriptions par fax devront être régularisées sous les 3 jours , par courrier avec le règlement
Passé ce délai aucun chat en concours sera enregistré

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : J. 04/02/ 2010 (nous n'enverrons pas de confirmation.